

ne matérielle une fois offerte, de l'autre le secours spirituel pour toujours assuré, non seulement aux bienfaiteurs eux-mêmes, mais à leurs proches, à leurs descendants, aux vivants et aux morts ; et quand dans les âges à venir, personne ne songera plus à eux, quand leurs noms seront effacés de la mémoire des hommes, ils vivront encore au Carmel ; du Carmel des voix suppliantes s'élèveront vers le ciel pour les redire à Celui qui paie tout au centuple et a promis de ne pas laisser sans récompense un verre d'eau donné en son nom.

Avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque un comité a été formé pour obtenir les fonds nécessaires pour cette œuvre, et les familles chrétiennes recevront sous peu la visite des personnes qui sont chargées de recueillir les souscriptions et qui seront munies d'une autorisation à cet effet signée par la Révérende Mère Prieure.

Avantages spirituels en faveur des bienfaiteurs de l'œuvre.

10. Douze messes par an sont dites pour les bienfaiteurs ;
20. Tous les jours, à perpétuité, des prières *spéciales* sont faites dans le monastère pour les bienfaiteurs vivants et leurs postérité, ainsi que pour leurs défunts.
30. Les bienfaiteurs ont d'ailleurs une part à toutes les prières, bonnes œuvres, pénitences qui se pratiquent et se pratiqueront dans les âges futurs dans le Carmel.
40. Un tableau commémoratif des noms des bienfaiteurs sera placé dans l'Oratoire du monastère. Et quand leur mémoire sera ensevelie dans l'oubli, quand personne ici-bas ne songera plus à eux, leur nom sera encore rappelé à Dieu par les Carmélites reconnaissantes.

Celui qui perd Jésus fait une perte immense, plus grande que ne serait celle du monde entier. (IMITATION).

Notre-Seigneur Jésus-Christ, après avoir porté lui-même une couronne d'épines, l'a léguée en héritage à son Vicaire. Prions pour lui, afin qu'il la porte de plus en plus saintement. Prions aussi pour les insensés qui se moquent de cette couronne et de cette royauté divine du Vicaire de Jésus-Christ.